

BARCELONA EURO-MEDITERRANEAN BUSINESS DECLARATION 2010



ASSOCIATION DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MEDITERRANEE
ASSOCIATION OF THE MEDITERRANEAN CHAMBERS OF COMMERCE AND INDUSTRY
جمعية غرف التجارة والصناعة للبحر الأبيض المتوسط



Taking the initiative, shaping the Union for the Mediterranean

4 juin 2010

Les 3 et 4 juin 2010, des représentants d'organisations d'entreprises et du secteur privé de la région euro-méditerranéenne se sont réunis à Barcelone dans le cadre du Sommet des Leaders Économiques de la Méditerranée dans le but d'inciter les dirigeants politiques à continuer la promotion de l'intégration économique euro-méditerranéenne, en impliquant systématiquement le secteur privé dans le processus de construction de l'Union pour la Méditerranée.

Depuis sa création en 2008, l'UpM n'a pas encore répondu aux attentes créées. Après deux ans, l'UpM continue à se concentrer davantage sur son implémentation, par exemple sur ses structures et responsabilités, que sur ses résultats. L'UpM lutte actuellement pour atteindre son principal objectif: offrir un climat de confiance à ses membres en créant des projets concrets sur le terrain.

En outre, l'annulation du sommet politique des chefs d'état et de gouvernements de l'UpM, prévu pour les 7 et 8 juin 2010, est une déception et un autre signe qui démontre que l'UpM n'agit pas de façon profitable pour la zone euro-méditerranéenne. Les entreprises ont besoin que les gouvernements de l'UpM fassent preuve de leur leadership, en créant un climat propice pour l'investissement.

L'UpM doit se stimuler par un nouvel esprit de coopération et de conciliation pour débloquer le développement potentiel d'échanges économiques. Les sommets politiques devraient toujours s'organiser en accord avec cet esprit et en se basant sur les principes du Processus de Barcelone. Le financement supplémentaire du Secrétariat de l'UpM doit dépendre de sa capacité à développer des projets d'affaires avec tous les partenaires. Nous espérons aussi que les organisations d'entreprises seront étroitement associées aux futures décisions pour garantir que nos opinions soient tenues en compte.

Le secteur entrepreneurial euro-méditerranéen a mis en œuvre une série de points clés, des propositions et des recommandations pour la construction de l'UpM, afin de la transformer en une union opérationnelle, qui pourrait développer des projets concrets d'intérêt commun pour la région euro-méditerranéenne et promouvoir un développement durable, en particulier dans les pays du sud de la méditerranée. Pour améliorer la situation actuelle et promouvoir les futures actions qui visent au succès du partenariat de l'UpM, le secteur privé euro-méditerranéen appelle à:

1- Une implication systématique du secteur privé dans la construction de l'UpM

Il est essentiel que le secteur privé participe plus clairement et activement à l'élaboration de politiques pour la construction de l'UpM. Il devrait être un acteur du processus et non pas un simple exécuteur. Le secteur privé est l'un des principaux catalyseurs de la croissance économique, de la création d'emploi et du développement social dans la région euro-méditerranéenne. Le feedback du secteur privé sur leurs besoins réels et leurs priorités sont indispensables pour la création d'une UpM complète et solide.

2- Re-souligner l'importance d'une gouvernance efficace de l'UpM

L'UpM a besoin d'un soutien politique et technique efficace pour atteindre les objectifs convenus. Les nouvelles initiatives doivent se restreindre aux éléments strictement nécessaires et respecter le critère de la valeur transnationale ajoutée. Celles-ci devraient s'appuyer sur les programmes précédents et les résultats atteints grâce au Processus de Barcelone, et ne pas se répéter. Le mandat du Secrétariat et les incertitudes concernant le rôle que doivent jouer la Commission Européenne et l'UpM sont encore confus. Une clarification des processus et des structures est donc nécessaire. Bien que le Secrétariat doive recevoir des contributions financières appropriées des pays membres, le financement global des structures doit toujours respecter le principe du " budget prudent".

3- Les réformes visant à améliorer la compétitivité en Méditerranée

Afin de stimuler le secteur privé, le développement des PME, la compétitivité, ainsi que le commerce et l'investissement en Méditerranée, une série de réformes économiques et structurelles sont nécessaires. Il s'agit notamment de:

- Lutter activement contre le protectionnisme à travers des mécanismes clairs qui permettent de configurer et résoudre les problèmes
- Eliminer les obstacles faisant face au commerce transfrontalier et à l'investissement à travers la promotion de l'intégration des marchés du sud de la méditerranée, tout en s'appuyant sur les progrès réalisés dans le cadre de l'Accord d'Agadir
- Établir des objectifs de stabilité macro-économique et un environnement rentable et réglementé pour l'investissement
- Accroître l'investissement direct étranger, en améliorant les instruments financiers et réglementaires, ainsi que la sécurité juridique
- Améliorer l'accès au financement, notamment pour les PME et les start-ups
- Encourager la diversification des économies méditerranéennes en soutenant les secteurs émergents qui ont un effet multiplicateur sur la création d'emplois et le développement économique durable
- Investir dans des projets d'infrastructure entre les régions à travers un partenariat public-privé bien défini
- Renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et dans la recherche pour réduire l'écart en matière de connaissances entre les deux rives de la Méditerranée

4 - Un plan d'action pour garantir un développement économique durable dans le sud de la Méditerranée, comprenant:

- Des mesures spécifiques ciblant les femmes et les jeunes entrepreneurs, pour exploiter au maximum le potentiel de la population active de la région, ainsi que l'implication des diasporas et les communautés d'expatriés
- Encourager et stimuler l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et la Responsabilité sociale des Entreprises (RSC)
- Créer un dialogue systématique et déterminé, et une coopération entre le secteur public et privé de la région, tels qu'ils existent dans le consortium MedAlliance, tout en mobilisant le potentiel qu'offrent les associations public-privées pour le développement de la Méditerranée
- La promotion de l'épargne d'énergie, des énergies renouvelables et de la production propre afin de sauvegarder les faibles ressources

5- La création d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange:

Des accords bilatéraux de libre-échange existent entre l'Union Européenne et presque tous les pays du sud de la Méditerranée, mais la plupart de ces accords sont obsolètes et ne se concentrent que sur un nombre limité de sujets. Par exemple, la convergence du commerce des services est insuffisante, bien qu'il existe un grand potentiel dans des domaines tels que les

services financiers, les télécommunications, la distribution, l'énergie, les services environnementaux, la logistique et le transport.

Outre la création d'un marché régional de services, nous appelons à l'élimination progressive des tarifs douaniers, à la réduction des barrières non tarifaires, à l'amélioration des règlements sur l'investissement et la protection de la propriété intellectuelle, à la réduction de la bureaucratie, et à la création d'un mécanisme inaliénable et efficace pour le règlement des conflits, ainsi qu'à un nouvel aspect simplifié et codifié du cadre juridique.

Plus précisément, le secteur privé appelle l'Union européenne et les gouvernements méditerranéens à :

a. Examiner, approfondir et compléter tous les accords bilatéraux de libre-échange, en veillant à inclure des mesures inaliénables pour protéger les investissements. Toute action qui s'oppose à l'esprit de la zone de libre-échange est extrêmement nuisible à la confiance du secteur privé et doit donc être traitée par l'UpM.

b. Établir un accord global et ambitieux, comprenant toute la région euro-méditerranéenne, sur les produits industriels, les services et l'agriculture, en y incluant tous les secteurs et sujets importants.

6 - Mettre en place une initiative méditerranéenne de développement d'affaires en se concentrant sur les PME

Plus de 90% des entreprises euro-méditerranéenne sont des PME. Elles sont le moteur de la croissance économique et de la création d'emplois dans la région. Elles sont en même temps celles qui ont le plus de difficultés à accéder au financement et à recevoir une assistance administrative et technique. C'est donc pour cela que nous soulignons l'importance d'élaborer des politiques, des programmes et des initiatives d'appui aux PME. L'UpM doit prioriser les initiatives des PME regroupées sous l'égide de l'Initiative du Développement d'Entreprise en Méditerranée. Cette priorité de l'UpM ne devrait pas se limiter à l'accès au financement, mais devrait aussi aborder des sujets cruciaux, tels que le coaching des entrepreneurs, la formation, et la promotion des partenariats nationaux et internationaux pour développer les technologies. Les représentants des entreprises et des organismes de soutien au secteur privé sont des partenaires indispensables dans cette initiative, étant donné qu'ils possèdent le savoir-faire nécessaire et spécifique concernant les PME, et sont présents dans tous les pays membres de l'UpM.

7- Une extension du programme Invest in Med

Le programme Invest in Med, co-financé par la Commission Européenne et géré par un consortium public-privé (MedAlliance), a obtenu des résultats significatifs au cours des deux dernières années. Le projet a rassemblé des organisations privées et publiques de soutien aux entreprises d'Europe et la Méditerranée pour promouvoir le commerce et les flux d'investissement entre les deux rives de la mer Méditerranée. L'élan suscité par le programme est important et ne doit pas être stoppé. Nous appelons donc à l'extension du programme pour s'assurer que les réseaux créés soient durables et que les initiatives puissent continuer, en incluant tous les pays méditerranéens impliqués dans le processus de l'UpM. L'extension du programme devrait inclure non seulement des initiatives pour développer le commerce et l'investissement dans la région, mais aussi des actions visant à améliorer la mise en valeur des organisations d'entreprises représentatives, et le renforcement de leurs rôles comme partenaires essentiels et multiplicateurs dans le développement économique.

Conclusion

Il existe de grandes opportunités pour le développement et la croissance économique dans la zone euro-méditerranéenne. Le secteur privé compte sur les gouvernements pour que lors de leur prochaine réunion prévue en novembre 2010, ils puissent faire avancer le processus vers la création d'un véritable marché régionale dynamique et ouvert.

Soutenu par:

ANIMA – Agence de promotion des investissements

ASCAME - Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Méditerranée

BUSINESSEUROPE - Confédération des Entreprises Européennes

BUSINESSMED - Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises

EUROCHAMBRES - Association Européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie

GUCCIAC - Union Générale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Pays Arabes

UEAPME - Union Européenne de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises